

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **17 (1881)**

Heft 21

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

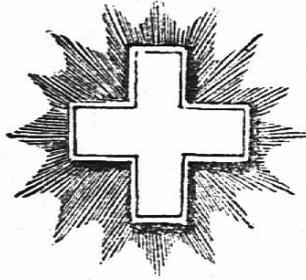
Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

NEUCHÂTEL

1^{er} NOVEMBRE 1881

XVII^e Année.



N^o 21.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE : Pédagogie. — Pédagogie et bibliographie suisses. — Correspondance. — Ephémérides pédagogiques. — Chronique scolaire. — Partie pratique.

Pédagogie.

FORMULES PÉDAGOGIQUES.

Il est en pédagogie comme en politique, des formules sacramentelles que tout le monde répète dans un moment donné et qui, après avoir été en vogue pendant un certain temps, passent pour faire place à d'autres.

La *Nouvelle Gazette du grand-duché de Bade* nous faisait part, il y a quelques mois, de quelques-unes de ces formules telles qu'elles se sont posées en Allemagne. Ainsi, après les événements de la révolutionnaire époque de 1848-49, on disait en chœur : « Le remède est dans un enseignement religieux plus sérieux et, de là, la formule : *Extension de l'instruction religieuse*. Un instituteur allait jusqu'à proposer de mettre un autel dans chaque classe.

Cette formule épuisée, on en adopta une autre : *Cultivez le cœur*. « Le mal, dit le journal de Bade, est qu'on ne s'entendait pas sur cette culture. » Nous ferons observer au journal de Bade

qu'en revanche, on comprend très bien le malheur, pour la jeunesse, d'une culture qui ne repose que sur l'intelligence et qui prend pour base unique *les mathématiques et les sciences naturelles*. Pestalozzi, notre grand maître à tous, a dit : « Je suis ce que je suis par le cœur. »

Une troisième formule ne tarda pas à surgir ; c'était : *Concentration de l'enseignement*. Le journal de Bade ne veut voir dans ce mot qu'une invention du piétisme prussien pour restreindre et émasculer l'enseignement au moyen des fameuses *Régulatives*. Le journal de Bade a encore tort sur ce point. Bien avant les *Régulatives*, Alexandre de Humboldt, l'auteur du *Cosmos*, qu'on ne peut prendre ni pour un piétiste, ni pour un réactionnaire, se plaignait de la surcharge, et avant Humboldt, les pestalozziens réclamaient également contre la méthode extensive, si méthode il y a, que condamnait déjà Pline le jeune, quand il disait : *Multum, non multa*.(1)

La quatrième formule, selon le journal de Bade, fut : *Éducation par le travail ou pour le travail*, que la feuille badoise appelle non sans quelque raison, plus importante pour la famille que pour l'école primaire, qui ne sait comment s'y prendre pour réaliser ce *desideratum* qui s'appelle aujourd'hui *l'école professionnelle*.

Une cinquième formule du journal badois : *Diminution des programmes*, ne nous paraît guère qu'une édition sous une autre forme, et une application, si l'on veut, du mot sacramentel : *Concentration de l'enseignement*. « En théorie, dit le journal de Bade, praticiens et grand public, tout le monde est d'accord, mais dans la pratique, on ne s'entend plus. » Le journal de Bade n'a que trop raison. En théorie, tout le monde veut retrancher ; mais dans la pratique, chacun veut conserver sa branche favorite.

Le journal de Bade, qui a eu l'heureuse idée de rappeler ces formules, et le *Beobachter* de Zurich, qui les reproduit sous le titre de *Schlagwörter*, le font avec une teinte d'ironie et dans une intention quelque peu dénigrante. Mais ils doivent reconnaître eux-mêmes que chacun de ces *mots à effet* a sa raison d'être et qu'ils représentent tous une portion de la vérité pédagogique et de la philosophie de l'éducation.

A. DAGUET.

(1) Livre VII, ép. IX.

Pédagogie et bibliographie suisses.

A PROPOS DE NOS EXAMENS DE RECRUES, UNE RÉFORME NÉCESSAIRE, par uu ancien magister (extrait du *Bulletin pédagogique*). — Fribourg, Imprimerie catholique suisse, 1881. 67 pages in-8°.

COURS D'ADULTES A LYON, exposé d'une école-modèle, par H. Etienne. — Neuchâtel et Genève, Sandoz et Desrois, 1881. 58 pages.

LA LECTURE, bulletin bibliographique meusuel à l'usage des familles, des instituteurs et des bibliothèques populaires, publié sous les auspices de la Société genevoise pour l'encouragement de l'œuvre des bibliothèques populaires.

RAPPORT DU DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE GENÈVE pour l'année 1879-80. 58 pages.

Sechster Bericht des schweiz, permanenten Ausstellung in Zürich, umfassend das Jahr 1880. (Rapport sur l'exposition scolaire permanente de Zurich.)

RAPPORT DU DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE LA RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL pour l'exercice de 1880. 184 pages avec des tableaux statistiques.

ANNUAIRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DANS LE CANTON DE FRIBOURG 1881, tableau des prix et des notes de mérite, programme des études du collège Saint-Michel à Fribourg, pour l'année 1881-82. Imprimerie Fragnière.

CONFÉRENCE SUR LES JARDINS D'ENFANTS A PORRENTRUUY, par M. Allemand, 1881.

L'écrit intitulé : A PROPOS DE NOS EXAMENS DE RECRUES, par un ancien magister (aujourd'hui préfet de Morat), est une charge à fond contre la routine et les mauvaises méthodes, c'est-à-dire celles que l'auteur, ancien professeur au collège de Fribourg, puis directeur de l'école secondaire de Delémont, regarde comme telles. Nous sommes d'accord en général avec notre honorable compatriote et ami, en ce qui concerne les vices de l'enseignement, celui de la langue en particulier, qui fait l'objet spécial de son livre. Il est un point toutefois sur lequel nous ne pouvons partager son opinion, qui est aussi celle d'un écrivain éminent, M. Rambert; c'est sa prédilection pour les mosaïques à la fois scientifiques et littéraires intitulées : *Livres de lecture*. Encore M. Rambert fait-il ses réserves au point de vue de l'éducation. Dans l'impossibilité où nous sommes d'analyser le volume si riche d'idées et de faits de M. Bourqui, nous pensons que le meilleur moyen d'attirer l'attention des instituteurs et des amis de l'école sur cette publication d'actualité est de signaler le contenu ou *Table des matières* des six chapitres dont se compose cette étude aussi bien pensée que clairement écrite. L'ouvrage traite : 1° de l'école populaire et des méthodes d'enseignement; 2° de l'enseignement de la langue maternelle; 3° du livre de lecture de l'école populaire; 4° de l'ancienne et de la nouvelle école; 5° examen de quelques objections;

6^o résumé et conclusions. En appendice : des citations importantes empruntées au Père Girard, à Vinet, à M. Eugène Rambert. etc.

Nous nous bornerons à un seul extrait du livre de M. Bourqui. Après avoir résumé les griefs de l'opinion contre l'école actuelle, il trace le tableau de l'idéal qu'elle devrait réaliser à son sens.

« L'école contemporaine, nous dit-on, vise trop exclusivement à la culture de l'intelligence, elle néglige le cœur et la volonté, elle éteint l'imagination et le sentiment. Aussi est-il démontré par la statistique que les délits et les crimes ne vont pas en diminuant là où l'école est en progrès.

« Encore l'école traite-t-elle l'intelligence de l'enfant comme une table rase qu'on charge et surcharge, comme un vase qu'on remplit jusqu'au bord. Elle n'éveille pas la spontanéité, l'esprit d'initiative, l'amour de l'étude; elle fait de l'instruction un but, non un moyen au service de l'éducation, elle néglige le côté éducatif des matières d'enseignement. Les programmes d'études sont surchargés, les matières mal digérées. Les enfants savent de tout un peu, superficiellement, mais rien solidement et d'une manière durable. C'est un léger vernis qui disparaît aussitôt. Bref, on fait perdre à une génération ainsi élevée toute sa sève, toute son énergie, toute sa vigueur, sous prétexte d'étendre ses connaissances. Le législateur devrait intervenir ici pour protéger les mineurs contre l'excès.

« On accuse ainsi tout à la fois les programmes, les méthodes, les tendances et les résultats de l'école, en s'appuyant, depuis quelques années, sur les résultats inattendus des examens de recrues.

« Ces errements, nous dit-on encore, reçoivent une consécration officielle dans les programmes obligatoires, dans les manuels et moyens prescrits, dans l'organisation et le mode de procéder aux examens de fin d'année, dans les congrès, les conférences, les documents administratifs, même dans les écoles normales et dans certains traités de pédagogie. Et le pauvre instituteur, qu'il le veuille ou non, serait fatalement obligé de se mouvoir dans le cercle vicieux des routines consacrées, s'il ne veut nuire à son avenir.

« Qu'y a-t-il de fondé dans tous ces griefs? Il faut bien reconnaître, malgré leur généralisation trop absolue, qu'il y a encore ici et là bien du chemin à faire pour entrer tout à fait dans la voie naturelle, c'est-à-dire se hâter lentement, d'une manière rigoureusement progressive, tenir compte de l'individualité de l'enfant en observant un progrès continu, procéder du proche à l'éloigné, du simple au composé, du facile au difficile, du connu à l'inconnu, du particulier au général, de la partie au tout, du dedans au dehors, de l'exemple à la règle, du concret à l'abstrait, de l'idée à son signe, pour cultiver harmoniquement toutes les facultés en germe dans l'enfant: s'exprimer dans un langage simple et familier, par des images, des exemples, des comparaisons à la portée du jeune âge; diviser bien ses matières; introduire la variété, la liaison et l'harmonie entre toutes les branches de l'enseignement comme entre les parties diverses d'un tout; éveiller chez l'enfant la curiosité, le désir de s'instruire, de s'avancer par lui-même; lui apprendre à apprendre, en s'inspirant des besoins de la vie pratique; considérer les facultés en germe dans l'enfant.

comme un organisme à développer par une gymnastique intellectuelle graduée et progressive qui forge les esprits en les meublant, les meuble en les forgeant, selon l'expression imagée de Montaigne : voilà l'idéal de l'éducation humaine. »

Les magistrats qui s'occupent d'instruction publique, comme le préfet de Morat, sont rares, et que de fois d'anciens instituteurs, une fois élus à d'autres fonctions, oublient complètement l'école. Nous n'en sommes que plus reconnaissants à M. Bourqui de se souvenir et de nous rester fidèle.

L'écrit de M. Etienne : COURS D'ADULTES A LYON, a déjà été annoncé dans nos colonnes comme étude sérieuse, bien faite et très instructive d'une question qui se pose plus ou moins partout en ce moment, celle de l'école professionnelle. Fabricant d'horlogerie, très versé dans son art et investi pendant plusieurs années des fonctions de président de la commission d'Éducation des Brenets, M. Etienne était bien qualifié pour traiter un sujet qui touche à la fois aux intérêts de l'instruction publique et à ceux de l'industrie. Et il a eu la bonne fortune de l'étudier dans le meilleur milieu, c'est-à-dire dans une école professionnelle qui compte de 3000 à 5000 élèves et dont, pour le dire en passant, les cours se ferment par une distribution de prix, à laquelle préside un membre de l'institut, ou Jules Simon, ou Legouvé, ou Levasseur, etc. Les matières enseignées dans ces cours sont :

1° Lecture et écriture; 2° Grammaire; 3° Calcul et mathématiques élémentaires; 4° Mathématiques appliquées; 5° Géométrie avec applications professionnelles; 6° Dessin d'ornement et dessin de figures; 7° Dessin linéaire; 8° Dessin de machines; 9° Dessin appliqué à la menuiserie; 10° Dessin pour les bijoutiers; 11° Chimie générale et chimie industrielle; 12° Mécanique pratique; 13° Physique générale et physique industrielle; 14° Botanique pratique; 15° Théorie du tissage; 16° Géométrie descriptive et coupe de la pierre; 17° Comptabilité; 18° Droit commercial pratique; 19° Langues anglaise, allemande, italienne, espagnole; 20° Histoire et géographie; 21° Économie politique; 22° Hygiène; 23° Gymnastique.

Mais ce qu'il y a de plus intéressant pour le lecteur, c'est d'apprendre comment les leçons se donnent. M. Etienne en cite un exemple que nous reproduisons en regrettant de ne pouvoir faire de plus longs extraits de la substantielle brochure de l'estimable auteur :

« Le professeur est devant le tableau noir; avec une grande clarté d'exposition, il développe les problèmes d'application qui feront l'objet de la leçon suivante et la matière du travail domestique auquel les élèves satisferont; ils prennent tous des notes.

« Messieurs, avez-vous tous compris? Non, je reprends. » Ou : « Vous me permettrez maintenant de vous interroger. » Voilà le ton. Et les élèves, sans se préoccuper de chercher s'il convient à leur dignité de répondre devant un étranger, s'empressent de satisfaire au désir du maître.

« Lui seul écrit, opère et trace les figures sur le tableau, mais la parole commande à la main; aucun signe, aucun chiffre ne sont posés que lorsqu'ils ont été indiqués soit par le maître, soit par les élèves quand il fait

appel à leur sagacité ou à leurs souvenirs ; l'attention est ainsi toujours soutenue, les données connues ; les théorèmes dont on fait l'application sont constamment rappelés en termes sobres et précis, et les déductions, bien enchaînées et vivantes dans leur exposition, se fixent de la manière la plus correcte dans l'esprit des élèves.

« Ceux-ci n'opèrent pas eux-mêmes au tableau, et sans doute non-seulement parce que les allées et venues prendraient beaucoup de temps, mais parce qu'il faut y avoir été exercé sous une bonne direction dès l'école primaire ; cependant, à l'inspection de leurs travaux domestiques, on peut discerner l'heureuse influence du talent de disposition des calculs dont le maître fait preuve en opérant au tableau sous leurs yeux.

« Les deux tiers et souvent les trois quarts des élèves font les travaux domestiques indiqués ; ils sont tous corrigés par le professeur et classés pour le concours final ; en général, l'écriture est très bonne et même celle de deux ou trois élèves, d'une beauté remarquable.

« Cette observation fournirait la matière d'un problème que vous vous poserez peut-être en songeant à la décadence de l'écriture dans nos écoles. Une des solutions se trouverait assurément dans l'abolition partout de ces interminables pensums, improductifs pour le développement des élèves. Combien ne serait-il pas plus avantageux d'exiger dix lignes de la plus belle écriture ? Le châtement ne serait du moins jamais en excès sur le délit, et il resterait une part de peine morale dont l'élève pourrait encore avoir conscience quand on ferait appel à ses meilleurs instincts. »

LA LECTURE, bulletin mensuel de Genève, destiné à éclairer le public et les parents en particulier sur la portée morale des livres nouveaux qui paraissent dans les divers genres de science et de littérature, poursuit son œuvre salubre avec goût, savoir, intelligence et justice, grâce à son habile directeur, M. Wuarin, et à d'excellents collaborateurs. *La Lecture* n'étant pas un simple moniteur, mais offrant elle-même un attrait aux amis de la science et de la littérature, devrait se trouver dans toutes les bibliothèques scolaires, populaires, comme sur la table des salons dans les familles aisées et sur le pupitre des instituteurs. Le besoin d'un guide sûr et fidèle dans le choix des livres destinés à la jeunesse se faisait sentir depuis longtemps et avait déjà donné lieu à quelques essais passagers dont l'initiative appartient, si je ne me trompe, au pasteur François Naville l'éducateur de Genève et à la Société genevoise d'utilité publique. Mais *La lecture* a été plus heureuse et en est à sa quatrième année d'existence. (1) A. DAGUET.

(A suivre.)

CORRESPONDANCE

Lausanne, 26 septembre 1881.

Monsieur le Rédacteur,

Le samedi 24 septembre a eu lieu, dans l'antique et hospitalière ville d'Orbe, la réunion annuelle des instituteurs secondaires. Cette société,

(1) Elle se publie chez Carey, Genève ; on s'abonne chez les libraires, au prix de 3 francs 50 cent.

qui comprend les maîtres des collèges communaux, des écoles moyennes de garçons et de filles, de l'École industrielle cantonale, de l'École normale et du Collège cantonal, a l'honneur de compter parmi ses membres quelques professeurs de l'Académie, preuve que dans le canton de Vaud on comprend et pratique la solidarité entre les divers degrés de l'enseignement. Les discours du banquet qui suivit la séance furent du reste empreints de cette préoccupation, celui en particulier de M. le professeur Dufour, arrivé fraîchement de Paris et de l'exposition d'électricité au Palais de l'Industrie.

La Société des instituteurs secondaires, fondée à Chexbres, il y a dix ans, pour réunir les divers éléments qui constituent nos collèges et nos écoles industrielles, est un sincère objet d'affection pour tous ses membres, particulièrement pour celui qui vous écrit, car il prend part à ses réunions depuis sa fondation ou peu s'en faut. Toutefois, par la distance qui sépare chacune de ses réunions, aussi bien que par la lenteur toute lacédémonienne avec laquelle elle mûrit et discute les questions qui l'intéressent, l'on est forcé de reconnaître que jusqu'ici elle a exercé assez peu d'influence sur la marche des affaires scolaires, en général, et de l'instruction secondaire en particulier.

Je ne vous en donnerai qu'un seul exemple, celui des pensions de retraite, dont il a été question il y a une dizaine d'années au moins, qui fait de temps en temps partie des tractanda et qui jusqu'ici n'a point trouvé sa solution. Il semblait, l'année dernière, à la réunion de Payerne, que la question, dans les mains d'un rapporteur énergique, avait fait un grand pas en avant, mais nous avons pu nous convaincre, à Orbe, qu'elle rencontre de sérieuses difficultés, puisque de l'avis des membres les plus influents de l'assemblée, il n'est pas prudent de la poser dans le sein de l'autorité législative ou autre, de peur d'un échec.

Je crois que, pour ma part, ces craintes sont peu justifiées, et je ne crois pas me tromper en affirmant que nos autorités, soit le Grand Conseil, soit le Conseil d'Etat, sont parfaitement disposées à créer la caisse de retraite demandée. Quant au Département de l'instruction publique, chacun sait qu'il est acquis à ce progrès, et que M. le conseiller d'Etat Boiceau ne demande pas mieux que d'user de son influence en vue du même résultat.

Vous voyez donc, Monsieur, que j'avais raison de vous dire que chez nous tout marche avec une certaine lenteur. Dans cette nouvelle Laconie, que nous aimons tant, il n'est pas reçu de courir au but comme aux jeux olympiques, et puisque j'en suis à chercher mes images dans le pays de la beauté et de la lumière, permettez-moi de vous dire que la réunion d'Orbe a présenté une nouveauté consistant dans la présence, non pas d'un Athénien, mais d'un professeur d'Aarau, M. Mühlberg, appelé par notre Département, sur la recommandation de M. l'inspecteur des collèges, pour donner aux instituteurs secondaires réunis à Orbe, une conférence sur l'enseignement des sciences naturelles. A ce propos, et pour finir cette trop longue correspondance, je constaterai deux faits (et ici je suis l'organe de la plupart de mes collègues), savoir : la parfaite convenance avec laquelle M. Mühlberg s'est présenté devant son audi-

toire, son talent, sa bonne et sympathique figure qui lui a gagné les cœurs, d'un côté; de l'autre, la surprise de la plupart d'entre nous d'entendre développer des vues et des idées qui nous sont familières et que la conférence de M. Mühlberg, tout intéressante qu'elle était, ne pouvait avoir la prétention de nous inculquer. E. L.

L'insertion de cette correspondance intéressante a subi un retard dû à une circonstance involontaire.

Buda-pest, 5 octobre 1881.

Monsieur le Rédacteur,

Une institutrice de Gotha approuve entièrement dans le numéro du 1^{er} octobre de l'*Educateur* le jugement défavorable qui a été porté précédemment sur la grammaire de Pløetz, à laquelle elle reproche *d'être une méthode toute mécanique* (1) *qui se rit du langage et du style*.

Occupé depuis trente ans de l'enseignement du français à des étrangers et connaissant parfaitement les ouvrages de M. Pløetz, je crois avoir, autant que personne, le droit de porter un jugement sur son livre et sur ce qu'on appelle à tort sa *méthode*. M. Pløetz a écrit divers cours gradués de grammaire française, dans lesquels abondent les règles générales, il les reprend ensuite pour les compléter. Arrivé au dernier cours, il y récapitule les verbes irréguliers pour passer ensuite aux divers chapitres de la grammaire. Rendons à chacun ce qui lui est dû et disons qu'en général tout ce qu'il y a de bon dans Pløetz se retrouve dans la grammaire de notre compatriote neuchâtelois Eugène Borel, mais dans le premier avec plus d'ordre, plus d'entente de la chose, plus de système, plus de sens pratique. C'est là, à mon avis, tout le mérite de Pløetz.

A vrai dire, Pløetz n'a pas créé de méthode, puisque tout ce qui constitue une méthode, *le plan, l'idée mère* manque absolument chez lui. Il a mieux traité que Borel les chapitres de la grammaire, mais là s'arrête son initiative. Le livre de Borel était bon, celui de Pløetz est meilleur, mais tous les deux ne peuvent convenir qu'aux élèves *qui parlent déjà le français*. Pløetz a tenté d'écrire un livre élémentaire. A-t-il réussi? Je réponds négativement.

Permettez-moi de poser ici une question :

Que faut-il savoir pour parler une langue? C'est là ce que je me suis demandé, il y a plus de vingt ans, et voici comment j'y ai répondu :

Puisque les sauvages et les ignorants parlent leur langue sans en connaître la grammaire, il est clair que ce n'est pas la connaissance de la grammaire d'une langue qui pourra nous la faire parler. Mais quoi donc? — Pour être à même de parler une langue, il ne faut — et c'est là pour moi un axiome irréfutable — que *savoir employer dans tous leurs temps et sous toutes leurs formes un grand nombre des verbes les plus usuels*.

(1) Il faut lire, au contraire, toute théorique, selon la rectification de notre correspondante (Voir le dernier numéro de l'*Educateur*, p. 320).

C'est bien simple, bien rudimentaire et cependant tout est là. Le verbe est le seul mot dont l'emploi soit difficile. tous les autres n'offrent pour ainsi dire aucune difficulté ; le verbe est-il bien employé, la phrase sera correcte ou du moins compréhensible.

Qu'on ne parvienne à s'approprier l'usage des vingt temps des verbes français que par un procédé *mécanique*, c'est évident, mais peut-on contester qu'apprendre une langue ne soit autre chose qu'apprendre à jouer d'un instrument, et à qui viendra-t-il à l'esprit de le tenter sans beaucoup d'exercice ?

Reprocher donc à une grammaire écrite pour les étrangers d'enseigner mécaniquement est tout ce qu'il y a de plus illogique, la chose ne pouvant se faire autrement. — Être ou ne pas être. — Votre correspondante semble croire que c'est la grammaire qui donne le style. Quelle erreur ! Il n'y a que la lecture des grands écrivains et le goût que la nature peut avoir déposé en nous, le sentiment du bon et du beau, qui puissent nous donner du style ; la grammaire jamais !

Je me résume : l'enseignement d'une langue vivante ne peut et ne doit être qu'un *procédé mécanique* qui vous conduise du connu à l'inconnu jusqu'à ce que l'on soit à même de s'exprimer dans cette langue, et l'on ne peut y parvenir qu'en s'appropriant par l'exercice l'usage des temps et des verbes.

Tout le monde peut-il y parvenir ?

Non. Les esprits paresseux ou sans mémoire n'y parviennent jamais ; les élèves mieux doués, au bout de 2 à trois ans, et ceux qui le sont exceptionnellement, soit par la nature, soit par leurs études, en 6 à 8 mois ! Oui, monsieur, tout élève qui — par l'exercice — *c'est-à-dire en traduisant des centaines de phrases* — apprend d'abord à se servir du verbe *avoir*, puis du verbe *être*, puis des verbes *réguliers*, des *22 pronoms personnels*, des verbes *pronominaux* et des *272 verbes irréguliers* — ce qui lui prend 6 à 8 mois, arrive à parler français assez couramment, et, quand, après cette étude préliminaire, il passe à celle des divers chapitres de la grammaire, il sait, ou peut savoir, cette langue aussi bien qu'il peut être donné de la savoir aux étrangers qui ne vont pas séjourner en pays français.

Voilà quelle est à mon avis la seule méthode rationnelle et logique de résoudre le difficile problème de l'enseignement des langues vivantes, et l'expérience a tellement confirmé cette manière de voir que, pour moi, le problème est actuellement résolu.

Je n'ai que trop abusé de votre bonté, et cependant j'aurais encore tant de choses à vous dire !...

F. SCHWIEDLAND.

Ephémérides pédagogiques.

Naissance

OCTOBRE.

1 1507. Sturm (Jean), recteur du gymnase de Strasbourg (1537-81), pédagogue classique, organisateur ; né à Schleiden sur l'Eifel, mort à Strasbourg en 1589.

- 3 1713. Flattich (Jean-Frédéric), pédagogue original; né à Beyhingen près Ludwigsbourg, mort à Munchingen (Wurtemberg), où il était pasteur, en 1797.
- 4 1797. Bitzius (Albert), pasteur bernois, connu sous le pseudonyme de Gotthelf, auteur de romans populaires et entre autres des *Joies et des peines d'un maître d'école* (traduit en français par Maximin Buchon); né à Morat, mort dans son presbytère de Lützelflüh, dans l'Emmenthal, le 22 octobre 1854.
- 11 1734. Rochow, Frédéric-Edouard (baron de), fondateur d'écoles villageoises sur ses terres à Rekane et directeur de ces écoles philanthropiques, auteur du *Kinderfreund* et d'autres écrits pour l'instruction du peuple et de l'enfance; né à Berlin, mort à Rekane le 16 mai 1806.
- 14-15 1720. Sulzer (Jean-Georges), professeur et membre de l'académie française à Berlin, esthéticien et écrivain pédagogique; né à Winterthour, mort à Berlin le 25 février 1799.
- 23 1790. Diesterweg (Frédéric-Guillaume-Adolphe), directeur de l'école normale à Mörs, puis à Berlin (1833-50), chef de la jeune école pédagogique (rationnaliste) de l'Allemagne, rédacteur en chef des *Feuilles du Rhin* (*Rheinische Blätter*); né à Siegen, en Westphalie, mort à Berlin le 7 juillet 1866.
- 24 1802. Kettiger (Jean), inspecteur d'écoles de Bâle-Campagne, son canton d'origine (1838-56), directeur de l'école normale d'Argovie (Wettingen) de 1856 à 1867; né à Liestal, mort à Bâle le 3 novembre 1869.

CHRONIQUE SCOLAIRE

SUISSE ROMANDE ET ALLEMANDE. — Tous les journaux ont parlé d'une conférence des directeurs de l'instruction publique des cantons romands, plus celui de Berne pour le Jura, présidée à Lausanne par M. Boiceau. On s'y est occupé : 1^o des modèles de dessin et du concours ouvert à ce sujet, qui n'a pas entièrement satisfait le jury; 2^o de l'enseignement de la gymnastique. Le directeur de l'instruction publique du canton de Fribourg s'est excusé.

La question de la gymnastique a occupé aussi les directeurs de l'instruction publique de la Suisse allemande, qui ont eu leur conférence à Zurich les 5 et 6 septembre. Une autre question à l'ordre du jour pour ces derniers était celle de l'orthographe dont l'enseignement doit être rendu uniforme dans la Suisse allemande, dans le sens d'une simplification. Mais la commission nommée *ad hoc* par le *Schweizerische Lehrerverein* n'a pas encore présenté son rapport; on ajourne la décision à la prochaine conférence.

La seconde question, celle de l'introduction des caractères latins dans les devoirs et les livres, a occupé ensuite la réunion. Les caractères latins étaient en usage en Allemagne avant l'invention de l'imprimerie. Il est reconnu opportun en principe de commencer par ce genre d'écriture et de réserver l'écriture allemande pour les derniers cours. Cette

dernière ne peut pas être abandonnée complètement et à brûle-pourpoint, attendu que beaucoup d'ouvrages, et les classiques en général, ont été imprimés en caractères allemands. Il sera fait une invitation dans ce sens aux autorités scolaires de la Suisse allemande.

Le troisième objet en discussion est relatif aux enfants qui, par suite de l'établissement de leurs familles dans un autre canton, parviennent à se soustraire à l'obligation de fréquenter l'école. Le bureau est chargé de présenter des mesures tendant à remédier à cet état de choses.

La question des exercices gymnastiques pour servir d'introduction aux exercices militaires fait l'objet d'un quatrième *tractandum*. On décide qu'il sera présenté un rapport sur la manière de procurer une plus stricte exécution des décisions fédérales et de faire ensorte que les instituteurs chargés de donner cette instruction soient tenus au courant par des cours de répétition institués à cet effet.

Avant de se séparer, la conférence décide qu'une nouvelle réunion aura lieu l'année prochaine. Zurich, dont le directeur de l'instruction publique, M. Zolliger, présidait la conférence, est chargé de convoquer la prochaine réunion.

Le 6 septembre avait lieu également à Zurich une conférence de neuf cantons de la Suisse allemande concernant le libre exercice de l'enseignement primaire d'un canton à l'autre par voie de concordat à la suite d'un examen intercantonal. Présidée par M. Bitzius, directeur de l'Instruction publique du canton de Berne, la conférence, après avoir entendu les objections, s'est prononcée en faveur du diplôme commun délivré pour le laps de trois ans. La commission ou jury d'examen se composerait d'un président, d'un vice-président et d'un secrétaire, assistés d'experts choisis suivant les exigences locales. L'examen serait à la fois théorique et pratique et roulerait sur toutes les branches du programme, y compris le français. Seraient admis à l'examen : 1° tous les candidats qui auraient suivi les cours d'une des écoles normales des cantons concordataires et seraient munis de certificats d'études et de conduite satisfaisants; 2° les candidats venus d'autres écoles normales, mais qui appartiendraient par leur naissance ou leur domicile aux cantons concordataires.

NEUCHÂTEL. — Le Département de l'Instruction publique invite Messieurs les professeurs, ainsi que toutes autres personnes dûment qualifiées, qui seraient disposés à donner, sous ses auspices, pendant l'hiver prochain, des conférences publiques dans diverses localités du canton, à bien vouloir s'annoncer auprès de lui jusqu'au 5 novembre, en lui indiquant les sujets de leurs conférences et le nombre de séances nécessaires pour les traiter.

La préférence sera donnée aux sujets traitant des questions d'intérêt général et d'actualité.

Communiqué.

GENÈVE. — M. le professeur Charles Vogt a reçu les insignes d'officier d'académie pour les services qu'il a rendus à l'instruction publique. Il est le troisième des hommes enseignants de nos cantons romands auxquels ait été accordée cette distinction.

PARTIE PRATIQUE

Problèmes pour les élèves.

1. Un propriétaire possède 5 vignes. La 1^{re} lui a donné 29 hectolitres, la 2^e 18 hl., la 3^e 17 hl., la 4^e 13 hl. et la 5^e 9 hl. Combien a-t-il récolté d'hectolitres en tout? — Si chaque hectolitre de vendange donne 87 l. de vin, combien aura-t-il de litres de vin?

Réponse : 85 hl. de vendange.
7482 l. de vin.

2. J'ai acheté en bloc la récolte d'une vigne pour 1036 fr. Elle a produit 28 hl. A combien revient l'hectolitre?

Réponse : 37 fr.

3. On paie fr. 1,25 par mètre courant pour le creusage d'un canal long de 280 m. Trois ouvriers occupés à cet ouvrage ont mis 30 jours pour l'exécuter. Combien chaque ouvrier gagnait-il par jour?

Réponse : Fr. 3,82.

4^o Un patron paie à son ouvrier fr. 4,75 par journée de 10 heures de travail. Il recevra en outre 45 cent. pour chaque heure supplémentaire. A la fin du mois de septembre, qui a compté 26 jours de travail, cet ouvrier a reçu fr. 130,70. Combien a-t-il fait d'heures supplémentaires?

Réponse : 16 heures.

5. J'ai placé 6500 fr. dans une entreprise qui a duré 2 ans 4 mois. A la clôture définitive des comptes, on m'a donné en capital et dividende fr. 7637,50. A quel taux ai-je placé mon argent?

Réponse : Au 7 $\frac{1}{2}$ p. $\frac{0}{0}$.

6. 6 ménages ont été victimes d'un incendie. Indépendamment des sommes que les compagnies d'assurance leur ont payées, leurs pertes ont été évaluées de la manière suivante : 1^{er} ménage fr. 4500; 2^e fr. 4200; 3^e fr. 3600; 4^e fr. 3000; 5^e fr. 2800 et 6^e fr. 2000. Une souscription publique ouverte en faveur de ces malheureux a produit 6700 fr. Répartissez-la proportionnellement aux pertes de chaque ménage.

Réponse : 1^{er} ménage fr. 1500; 2^e fr. 1400; 3^e fr. 1200; 4^e fr. 1000; 5^e fr. 733,33; 6^e 666,67.

Dictée pour le degré supérieur.

LES MONUMENTS ARCHITECTURAUX.

L'architecture antique comprend des ornements d'origines très diverses. Les uns, comme les fleurons assyriens et l'acanthé grecque, sont des formes tirées de la nature et qu'une interprétation a modifiées ensuite. Les autres sont géométriques et reproduisent le plus souvent des motifs suggérés par la technique des métiers : ainsi le méandre appartient à l'industrie textile, la natte à la sparterie, les hélices au travail du métal qui s'infléchit sous les coups de marteau. D'autres enfin sont des conceptions abstraites relevant uniquement de l'imagination. Quelles que soient,

au reste, les dispositions de leur développement, ces ornements offrent un thème dépourvu de sens. Ce sont des formes inexpressives.

Il en est autrement de quelques motifs d'ornementation. Les couronnes et les boucliers des tombeaux grecs, par exemple, retracent l'image d'objets choisis parmi ceux que l'homme a disposés ou créés pour lui et auxquels les mœurs et les coutumes ont attaché, à certaines époques, une signification déterminée. Ce sont des formes expressives.

Au temps où nous sommes, les ornements peuvent se classer dans le même ordre; mais, en général, le thème dont ils sont formés n'a pas été puisé directement aux sources de l'ornementation antique. Nos architectes s'appliquent surtout à reproduire les types qui ont été créés par quelque une des grandes civilisations du passé; s'agit-il pour eux d'orner un édifice de style grec ou gothique, arabe ou roman, leur liberté artistique est fort restreinte, puisque la condition première à laquelle ils doivent satisfaire, c'est d'employer les formes antérieurement existantes qui caractérisent ces styles. Pourquoi dès lors chercher des motifs originaux qu'ils ne pourraient utiliser?

Il existe cependant dans la nature une foule de thèmes négligés jusqu'ici et susceptibles de recevoir une destination ornementale, mais comment les discerner? Le sens artistique s'est singulièrement amoindri chez nous, le poids des connaissances scientifiques l'a en quelque sorte étouffé. Nous savons classer et disséquer les plantes, mais savons-nous les voir et les interpréter d'une manière naïve et esthétique à la fois, comme savaient le faire les anciens? Nous y réussirions difficilement.

D'autre part, le développement excessif des machines a enlevé peu à peu tout caractère vraiment individuel à la technique des métiers. Cependant certaines industries, telles que la passementerie, la céramique et la vannerie donnent encore naissance à des motifs que l'ornementation monumentale s'approprierait aisément.

S'il est difficile de puiser des thèmes dans la nature ou de les demander aux arts mécaniques, à plus forte raison paraît-il malaisé de concevoir des thèmes d'invention. Les motifs de ce genre sont à peu près inutiles dans notre architecture, imitative à l'excès: d'ailleurs, les ornements créés font corps avec l'édifice même et forment, à vrai dire, la moulure qu'ils semblent orner.

(Revue littéraire et politique.)

DICTÉE SUR LES PARTICIPES.

J'ai *fait* le voyage de Palestine seul avec un drogman (1) et un mouk्रे (2) pour toute escorte, en dépit des remontrances que l'on m'avait *adressées* sur le danger de m'aventurer autrement qu'en caravane (3) dans les régions *fréquentées* par les Bédouins (7). Mon drogman n'était pas d'un courage au-dessus de l'ordinaire: mais c'était un parfait honnête homme (4) qui avait *jugé* inutile de me causer des terreurs factices (5) afin d'exploiter ma crédulité. En conséquence, il m'avait *avoué* franchement que, depuis quinze ans qu'il exerçait son métier, il ne s'était *trouvé exposé* à aucune aventure et qu'aucun de ses confrères n'avait

été plus *maltraité* que lui. Quand je l'avais *consulté* sur la nécessité de porter des armes, il m'avait *offert* généreusement de m'en prêter de fort belles, attendu que pour son compte, il n'avait jamais *jugé* nécessaire de se servir de celles qu'il avait héritées de ses maîtres. Naturellement, j'avais *refusé* son offre et nous sommes *partis*, lui et moi, *armés* de notre seul scepticisme (6), qui nous a mieux *servis* contre les Bédouins (7) que n'auraient *pu* le faire des revolvers et des carabines.

Gabriel CHARMES.

(1) *Drogman*, interprète dans le Levant. (2) *Moukre* ou *moucre*, muletier, loueur de mules. (3) *Caravane*, troupe de voyageurs dans le Levant. (4) *Honnête homme* et *homme honnête*. (5) *Factice*, faux, imaginaire. (6) *Scepticisme*, disposition à douter de tout. (7) *Bédouin*, habitant du désert. H. GOBAT.

Dictée pour le degré inférieur.

LE VANNIER

Le vannier est un ouvrier qui fabrique différents objets pour les usages ordinaires de la vie. Son principal ouvrage est le van, instrument d'osier à deux manches que l'agriculteur emploie pour secouer les grains et en séparer la menue paille et la poussière. Le vannier fait pour les cuisinières des paniers à deux couvercles et d'autres moins solides; pour les jardiniers et les vigneron des hottes et des corbeilles pour porter les légumes, les fleurs et les fruits au marché. Il fabrique aussi des tamis, des paniers à salade, des cages ordinaires, des mues ou grandes cages dans lesquelles les paysans apportent leurs volailles à la ville. Comme vous le voyez, le vannier est un ouvrier très utile.

COMPOSITION

M. Pittet, instituteur à Mollens, nous a envoyé trois compositions d'élèves; deux (Les diverses manières de voyager et Lettre à mes parents) sont signées par François-Louis Perey, âgé de 14 ans, et la troisième (également sur les manières de voyager) par Charles Cuvit, âgé de 14 ans $\frac{1}{2}$. Ces travaux, sans avoir rien de bien saillant, témoignent néanmoins d'un zèle, d'un goût du travail et d'une certaine habileté à s'exprimer, qui font honneur à ces jeunes gens ainsi qu'à leur digne maître. Merci, et bon courage!

On nous communique également la composition suivante faite par un élève de l'Ecole secondaire de Neuchâtel; il y a sans doute des imperfections dans ce travail, mais on y remarque un certain entrain, un certain souffle, que l'on rencontre assez rarement dans les rédactions des jeunes garçons, et c'est pour cette qualité que nous le publions.

LES FENAISSONS

C'était par une belle journée de la fin de juin : un léger souffle de bise tempérait la chaleur accablante, les Alpes se dessinaient à demi sous une brume transparente et le lac étincelait aux rayons du soleil. « On a

le grand beau, disaient les paysans, la rive est éloignée et les montagnes un peu voilées, c'est bon signe pour les foins. »

Dans le joli jardin du Rivage, nous sommes tous réunis sous un berceau de vigne vierge et de clématite. Ma tante, toujours active, tire l'aiguille sans paraître s'apercevoir de la chaleur, tandis que Louis et Henri écoutent la lecture que je leur fais des *Voyages en Zig-Zag*, de Töpfer.

Au moment où je passais de la Chartreuse à Gênes, la porte du jardin s'ouvre pour livrer passage à la joviale figure de mon oncle, qui nous demande si nous ne voulons pas aller avec lui aux champs. Aussitôt les livres sont mis de côté, chacun court chercher son chapeau, et cinq minutes après, notre petite troupe est installée sur un char à échelles, avec fourches et râtaux. L'oncle fait claquer son fouet et la bonne jument part d'un si bon pas que tous trois, assis sur l'étroit rebord de bois, nous risquons de faire la culbute en arrière. Qu'on se figure les rires et la gaieté !

Enfin voici la lisière du bois, nous nous élançons à terre et, la fourche en main, nous suivons la troupe active. Henri, qui se donne un air important, veut ôter lui-même la bride de la Grise. Il se dresse sur la pointe des pieds et allonge son bras autant qu'il le peut, mais la bonne jument le connaît, elle se baisse jusqu'à ce que sa crinière ondoyante balaye le terrain ; elle enfouit ses naseaux dans le foin parfumé que l'on a jeté devant elle, tandis que la faible main d'Henri déboucle une à une chaque courroie.

Tout le monde est à l'ouvrage ; mon oncle est partout ; d'un mot, d'un geste, il distribue à chacun sa tâche. Henri est sur le char, tout fier d'avoir obtenu cette place importante. A chaque nouvelle fourchée lancée d'une main ferme, sa tête blonde disparaît sous le foin. Quels éclats de rire et quel triomphe lorsqu'il en sort la figure rouge et les cheveux ébouriffés ! Nous rivalisons de zèle pour l'ensevelir, mais à mesure que le char se remplit, nos bras n'atteignent plus la hauteur voulue, et mon oncle nous intime l'ordre de rateler.

— Et Henri ! demande Louis, n'est-il pas trop petit pour être sur ce grand char.

— Moi, dit-il de sa voix la plus éclatante, j'aide beaucoup à entasser le foin, n'est-ce pas Jean ?

Le domestique n'est pas aussi empressé de répondre que Henri le souhaite ; c'est un bon gros Allemand, qui se contente de secouer la tête et de dire :

— Vouï, vouï ; monsié, si fous il être bas, là, moa il être pli fite brêt.

Cependant tout prend fin, les meules disparaissent une à une et bientôt la Grise a sa charge complète.

— Papa, dit Louis, permet-nous de monter sur le char pour retourner à la maison.

Le soleil disparaissait derrière les hauts sapins, l'ombre gigantesque du Jura s'allongeait sur la plaine lorsque le grand char quitta la lisière de la forêt. A peine distinguait-on au-dessus du foin enbaumé les trois têtes rieuses auxquelles le père prudent avait recommandé une immo-

bilité complète. Voici la maison; la grange présente sa large ouverture béante.

— Couchez-vous, là-haut! crie mon oncle, à bas la tête et tenez-vous ferme.

On se garde de désobéir: on ne remue pas, on se fait petit, on retient son souffle. Bon! le pas est franchi, le foin pressé crie sous la voûte.

Personne d'écrasé, hurrah!

— Bien. enlevez-moi cette marmaille et qu'elle aille se secouer. Il vaut la peine de faire un bout de toilette, car on ne sait pas de quoi est composée votre chevelure.

Les fenaisons continuèrent pendant une semaine avec un temps superbe qui les favorisa de toutes manières; les paysans montraient partout des visages satisfaits et nous ne l'étions guère moins. car il nous était permis de courir dans les champs avec mon oncle et ses travailleurs. Nous nous imaginions, de bonne foi, leur être d'un grand secours, et personne ne nous enlevait nos illusions, à l'exception du brave Jean, qui ne se gênait pas de dire son opinion toutes les fois que l'occasion s'en présentait.

A. T.

UNE LEÇON DE PONCTUATION.

Mademoiselle, dit un jour Mlle de la *Virgule* à Mlle *Cédille*, avant de nous lier, j'ai voulu prendre des renseignements sur votre caractère, et j'ai appris, par M. du *Tréma* qui par *Parenthèse*, vous connaît depuis longtemps, qu'il n'était pas des plus agréables; veuillez donc renoncer à tout *Trait d'union* entre nous.

Mlle *Cédille*, piquée au vif par ces paroles prononcées avec un *Accent aigu*, répondit d'un *Accent grave*:

Mademoiselle, je. . . .

Assez, Mademoiselle, *Point d'exclamation*... car je ne subirai *Point d'interrogation*!...

La pauvre *Cédille*, sous le coup d'une telle *Apostrophe*, courba la tête en manière d'*Accent circonflexe* et, toute confuse, sortit en serrant les *Deux points*.

ORPHELINS D'ELM.

A la somme de fr. 462,82 dont nous accusons réception sur la couverture du journal, nous devons ajouter fr. 458,10 (dont fr. 383.60 des écoles de la Chaux-de-Fonds, fr. 45 de celles de Ste-Croix, fr. 21 de la Côte-aux-Fées, fr. 13,50 de Villiers (Neuchâtel) et fr. 5 de H... (Neuchâtel) qui nous ont été envoyés après le tirage de la dite couverture. Somme totale reçue aujourd'hui, 29 octobre **fr. 920,92**. La collecte continue.